

Aide au développement des TPE

CC OSARTIS MARQUION

Présentation du dispositif

- Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Communauté de Communes Osartis Marquion soutient le développement des TPE.
- Cette aide permet d'accroître la compétitivité des entreprises et de développer l'emploi en poursuivant trois objectifs :
 - accompagner les entreprises artisanales, commerciales et de services dans leurs projets de développement situés dans les territoires urbains et ruraux,
 - encourager les investissements de croissance,
 - favoriser la création d'emplois sur le territoire régional.
- Ce dispositif d'aide permet aux TPE de franchir une étape cruciale dans leur développement en répondant à leur besoin de ressources stables pour le financement de leurs projets d'investissement.
- Sont éligibles à ce dispositif les TPE :
 - dont le siège social et l'activité se trouvent sur le territoire de la Communauté de Communes Osartis Marquion,
 - dont l'effectif est inférieur à 10 salariés ETP et dont le chiffre d'affaires consolidé est inférieur à 1 000 000 €,
 - disposant d'un 1er exercice fiscal clôturé.
- Les dépenses éligibles sont les suivantes :
 - coût des investissements productifs neufs (investissements corporels),
 - coût des aménagements nécessaires à l'installation des matériels de production,
 - coût des investissements incorporels (hors salaires),
 - Besoin en Fonds de Roulement (BFR),
 - les investissements de modernisation, de sécurisation, de mises aux normes,
 - le matériel roulant pour le commerce de tournée et les activités artisanales.
 - investissement compris entre 5 000 et 30 000 € HT.

Montant de l'aide

- L'aide de la Communauté de Communes Osartis Marquion prend la forme d'une subvention, fixée à 15% maximum des dépenses éligibles HT, dans la limite des fonds propres de l'entreprise.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 10 salariés.
- Chiffre d'affaires d'au moins 1 et de moins de 1 M€.
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Hors licenciement éco. dans les 12 derniers mois
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

› Immatriculation au Répertoire des Métiers

Organisme

CC OSARTIS MARQUION

Communauté de Communes Osartis Marquion

- ZA, rue Jean Monnet
BP 57
62490 VITRY-EN-ARTOIS
Téléphone : 03 21 600 600
Télécopie : 03 21 600 601
E-mail : administration@cc-osartis.com
Web : www.cc-osartis.com

Source et références légales

- Délibération n° 20180014 de la Région Hauts-de-France du 1er février 2018.